

État des lieux d'un territoire engagé pour demain

Synthèse · Octobre 2026

Climat
BOUGER
HABITER
RESPIRER



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole



Le jardin Fontaneau,
inauguré le 20 mai 2026 à Toulouse.
© G. Come.



Assurer le bien-être des habitants et leur qualité de vie au quotidien.

Forte de premiers résultats encourageants, Toulouse Métropole s'engage dans un nouveau Plan Climat. Sa réussite repose sur l'implication de tous, dès sa conception. C'est pourquoi nous lançons une grande démarche de concertation à l'attention de tous les citoyens et acteurs de notre territoire.

Il s'agit de concevoir un plan d'action à la fois réaliste et ambitieux, parfaitement adapté aux réalités de notre métropole. Nous devons répondre aux objectifs climatiques de réduction de notre empreinte environnementale et d'adaptation, tout en pérennisant notre attractivité, notre dynamisme économique, notre cohésion sociale.

Cette transition écologique implique des évolutions importantes qui touchent à des domaines essentiels : l'habitat, les transports, les infrastructures, services et équipements, le cadre de vie, la santé publique... L'occasion d'assurer l'avenir de notre planète, mais aussi, et sans attendre, le bien-être des habitants, leur qualité de vie au quotidien !



Jean-Luc Moudenc

**Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole**



Les défis du territoire

Un plan Climat, pourquoi ?



Sécheresse de La Garonne
© P. Nin

Les conséquences du changement climatique telles que les vagues de chaleur, les épisodes de sécheresse et les inondations, sont de plus en plus perceptibles, et vont encore gagner en intensité dans les années à venir. Face à ce constat et cette perspective, deux objectifs complémentaires s'imposent :

1

Agir sur les causes :

réduire nos émissions de gaz à effet de serre

2

Agir sur les conséquences :

adapter notre cadre de vie à ces évolutions.

La lutte contre le dérèglement climatique est un combat mondial, mais agir à l'échelle locale est fondamental compte tenu de la spécificité de chaque territoire. **Les collectivités territoriales jouent un rôle majeur**, par leur connaissance du terrain et leurs actions en matière d'habitat, transports, urbanisme, eau et assainissement, gestion des milieux aquatiques et des inondations, gestion des déchets, etc.

Toulouse Métropole, qui compte plus de 800 000 habitants, est tenue de mettre en œuvre un plan Climat (également appelé PCAET : plan Climat Air Énergie territorial).

Son but ?

Planifier, coordonner, mettre en œuvre et suivre les actions pour :

- Lutter contre le changement climatique et s'y adapter,
- Déployer des énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles,
- Améliorer la qualité de l'air.

Toulouse Métropole a adopté un premier plan Climat en 2012, puis un second en 2019. Révisé tous les 6 ans, un nouveau plan Climat est en cours de préparation.

Un plan Climat, comment ?

... Pour établir ce nouveau plan Climat,
Toulouse Métropole s'appuie sur
un diagnostic approfondi du territoire.
Les pages qui suivent en donnent
les grandes lignes. Le document
est accessible dans son intégralité sur
metropole.toulouse.fr.



Piste des Géants
© Lydie Lecarpentier

Éléments constitutifs du plan Climat

Conformément à la loi, un plan Climat comporte les éléments suivants :



Des actions à écrire et à mener ensemble

Pour préparer le futur plan Climat, Toulouse Métropole souhaite recueillir les idées et les avis des habitants, des associations, des entreprises et de tous les acteurs du territoire.

Cette concertation permettra d'enrichir le plan d'action et de construire ensemble des solutions adaptées aux enjeux climatiques de notre territoire.

Le plan Climat sera définitivement adopté par un vote des élus en conseil métropolitain.

→ [Plus d'infos en fin de livret !](#)





Un territoire dynamique et volontaire

- Composée de 37 communes, Toulouse Métropole bénéficie d'un fort dynamisme économique, démographique et culturel.

Dans un contexte de forte croissance, qui génère des déplacements et de nouvelles constructions, Toulouse Métropole obtient **des premiers résultats encourageants sur le plan environnemental** :

- 1 Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de l'ordre de 18 % entre 2018 (année d'élaboration du précédent plan Climat) et 2023.
- 2 Entre 2015 et 2025, le nombre d'habitants exposés à des dépassements de la valeur limite pour les émissions de dioxyde d'azote (NOx) est passé de 15 800 à 600 personnes. D'autre part, aucun habitant de la métropole n'est actuellement exposé à des émissions de particules fines (PM 2.5) excédant les seuils réglementaires. En revanche, les efforts sont à poursuivre pour garantir le respect des seuils qui seront durcis à l'horizon 2030.
- 3 La production d'énergie renouvelable a été multipliée par près d'1,5 entre 2013 et 2023, passant de 489GWh à 704GWh.

Sources : Gaz à effet de serre (ORCEO) et qualité de l'air (ATMO Occitanie)

D'où vient la pollution de l'air ?

Elle est due principalement :

- **Au chauffage au bois des logements**, qui émet des particules fines PM10 et PM2.5 (jusqu'à 97 % des PM2.5 du secteur résidentiel),
- **Aux transports routiers**, principalement des véhicules motorisés, qui sont à l'origine de 79 % des émissions d'oxydes d'azote (NOx)

D'où viennent les gaz à effet de serre ?

Ils proviennent principalement de la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...) utilisées pour les déplacements, le chauffage, l'industrie...

Ces gaz augmentent la capacité de l'atmosphère à retenir la chaleur du soleil, augmentant la température moyenne sur Terre, ce qui modifie le climat dans toutes ses composantes (température, intensité des pluies et des tempêtes...).

La collectivité s'est engagée dans des actions structurantes, telles que :

- Le développement de l'offre de transports en commun (ligne C du métro, lignes de bus Linéo, etc.) et du Réseau Express Vélo (REV), afin d'offrir des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle,
- L'aménagement de grands parcs, la végétalisation en ville,
- Les plans de rénovation énergétique de ses propres bâtiments,
- L'accompagnement à la rénovation des logements, avec la mise en place de la maison de l'Énergie.

Notre territoire dispose d'atouts majeurs, parmi lesquels :

- Un potentiel important de développement des énergies renouvelables locales (solaire, réseaux de chaleur, biométhane) ;
- Un important patrimoine naturel à préserver : 16 500 hectares de réservoirs de biodiversité (soit environ 6 fois la surface de la forêt de Bouconne), et 413 kilomètres de corridors écologiques (voies de passage pour la faune et la flore).



Rame Ligne C
© P. Nin

Des défis à relever

- Du fait de son rayonnement et de son impact, notre territoire doit continuer à améliorer la qualité de l'air et à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, celles-ci étant à l'origine du changement climatique.

Nous devons nous adapter au changement climatique déjà à l'œuvre et à venir. Schématiquement, on considère que **le climat de Toulouse en 2100 sera comparable au climat actuel de Valence (Espagne)***, avec des périodes de canicule étendues et des nuits tropicales plus fréquentes.

Au-delà des enjeux sur le cadre de vie et la santé publique, il est important de considérer aussi l'état des sols, la ressource en eau, ou encore les aléas climatiques. On anticipe des phénomènes extrêmes : des étés plus secs, mais aussi des pluies fortes plus fréquentes toute l'année (il pleuvra autant sur toute l'année, mais sur moins de jours), avec un risque accru d'inondations.

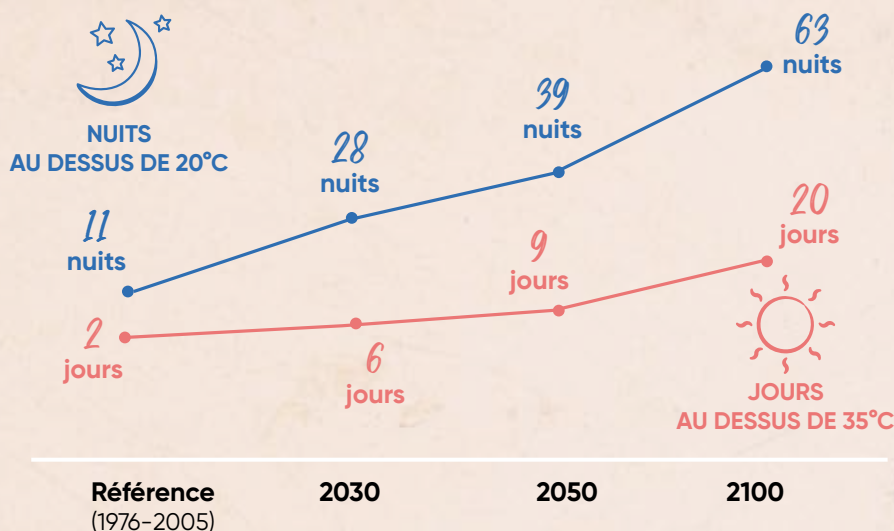
Préserver l'environnement, c'est aussi protéger les habitants.

* Source : TRACC Ministère Écologie Énergie Territoires

Au niveau local

Ce que cela implique pour Toulouse Métropole

	Référence (1976-2005)	2030	2050	2100
Température en moyenne	13,2°C	+1,4°C	+2°C	+3,5°C
Nombre de jours $\geq 35^{\circ}\text{C}$	2 j/an	+ 4 j	+ 7 j	+ 18 j
Nombre de nuits $> 20^{\circ}\text{C}$	11 nuits/an	+ 17 nuits	+ 28 nuits	+ 52 nuits



Hausse des températures

→ l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU) induit une augmentation supplémentaire de +3°C à +6°C

Instabilité des précipitations :

- 1 Des étés plus secs
- 2 Des pluies plus intenses et risques d'inondations

Quand la température extérieure ne descend pas en dessous de 20° la nuit, la température dans les logements ne permet pas au corps humain de bien se reposer.

Source : Météo France
Valeurs médianes des projections



Émissions de gaz à effet de serre : objectif réduction !

- Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, c'est essentiel, et c'est possible, comme le montre le bilan des émissions du territoire de Toulouse Métropole et son évolution. À nous de tenir le cap !

Zoom

sur les gaz à effet de serre émis sur notre territoire en 2023

par secteur, en KtCO₂eq et en pourcentage



Transport routier de personnes

794 ktCO₂eq

C'est l'usage de la **voiture individuelle** qui contribue le plus largement aux émissions. Le parc automobile de 2023 est composé à **92 % de véhicules thermiques (essence et diesel)**, et la voiture est le mode de déplacement le plus utilisé pour réaliser des **trajets de plus de 3 km**.



Transport routier de marchandises

494 ktCO₂eq

La quasi-totalité du parc est composée de **véhicules diesel** ! Durant les dernières années, on observe une **augmentation du nombre de kilomètres parcourus** ainsi qu'une **augmentation des émissions**.



Autres transports

149 ktCO₂eq

Ce secteur regroupe les émissions liées au transport **aérien (5,8%)**, fluvial (0,1%) et ferroviaire (0,1%).



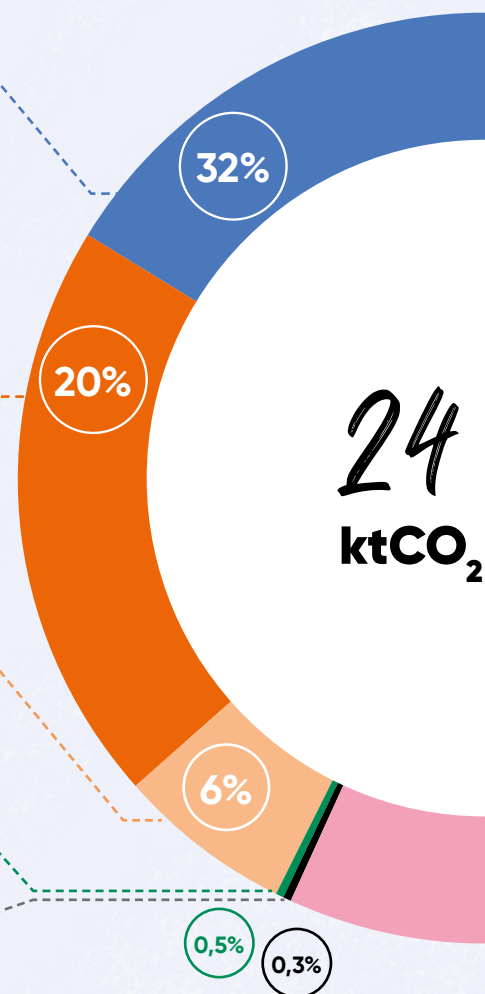
Agriculture

11 ktCO₂eq



Gestion des déchets

8 ktCO₂eq



Les émissions de gaz à effet de serre
ont diminué de l'ordre de

-18%

entre 2018 (année d'élaboration
du précédent plan Climat) et 2023.

-0,5%

Séquestration carbone

La végétation et les sols du territoire absorbent chaque année en moyenne 11.7 ktCO₂eq net de dioxyde de carbone, soit 0.5 % des émissions annuelles.

Industrie

240 ktCO₂eq

Les émissions du secteur industriel sont principalement dues à **l'utilisation de gaz et de produits pétroliers** (83% des émissions en 2012).

La **production et distribution de vapeur** (chauffage et distillation des produits chimiques, cuisson, stérilisation et pasteurisation des aliments), la **fabrication de matériaux de construction** (béton, ciment...), et la fabrication de **matériels de transport** (aéronautique, spatial) sont les filières les plus émissives sur le territoire.

Tertiaire

340 ktCO₂eq

Ce sont **les petites entreprises et les administrations publiques** qui émettent le plus de CO₂ dans ce secteur, principalement par l'utilisation de gaz et de produits pétroliers (62% des émissions en 2023) pour le **chauffage** des bâtiments.

Logements

390 ktCO₂eq

Ces émissions sont dues à 72% au gaz utilisé pour le **chauffage des logements**.

25
eq

10%

14%

16%

Source : ORCEO 2023

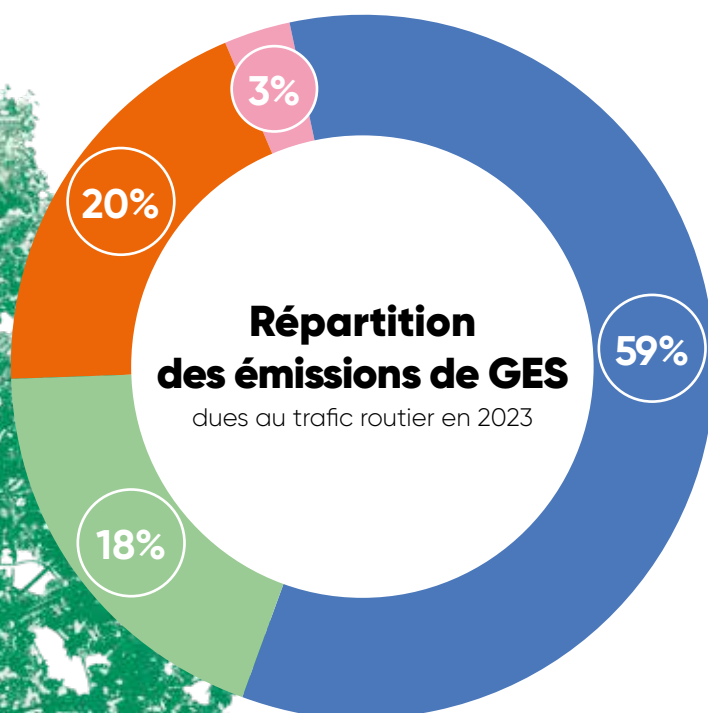


Comprendre pour agir

Transports : se déplacer en faisant du bien à sa santé

- ⋮ Avec près de 60 % des gaz à effet de serre,
- ⋮ le secteur des transports est le plus émetteur
- ⋮ sur le territoire de Toulouse Métropole en 2023.

90 % des émissions de ce secteur sont liées au transport routier et 10 % au transport non-routier (principalement l'avion).



Près de **60 %**

des émissions du transport routier sont dues aux déplacements des **véhicules particuliers** qui correspondent en majorité aux déplacements des personnes.

- Véhicules particuliers
- Bus/car
- Poids lourds
- Véhicules utilitaires

Source : Atmo Occitanie



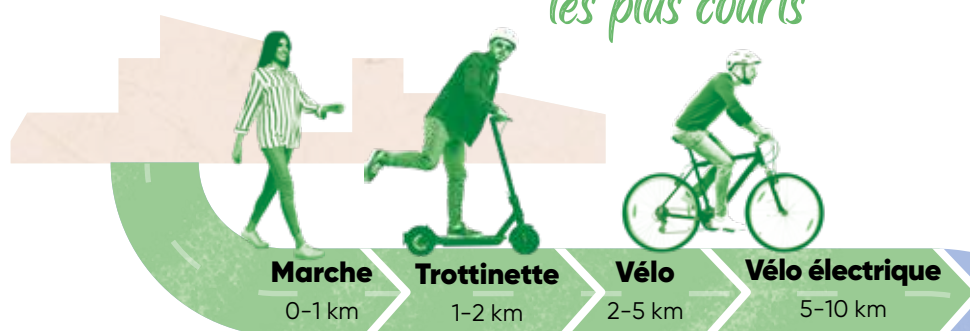
Les déplacements courts sont les plus nombreux. Par un effet de masse, **les trajets en voiture de moins de trois kilomètres représentent ainsi plus du tiers de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports** en 2023.

Passons à l'action !

- Se déplacer autrement : marche à pied, vélo, transports en commun
- Réduire le nombre de déplacements (ex : télétravail, autopartage)
- Augmenter le nombre de passagers par voiture (ex : covoiturage)
- Utiliser des véhicules moins polluants : véhicules légers, véhicules électriques, etc.



Pour les trajets les plus courts



... Et on peut aussi mixer les modes de transport

Un tramway émet **62 x moins de CO₂** qu'une voiture

Un métro **54 x moins**

Pour les trajets les plus longs

Transports en commun



Et sans accès aux transports en commun ?

Le covoiturage

Un salarié qui covoiture tous les jours sur **30 km** en alternance avec un collègue économise près de **2 000 €/an**

Le transport de marchandises et la logistique urbaine représentent 20 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire, avec une augmentation ces dernières années des kilomètres parcourus, liée notamment à l'essor du commerce en ligne.

Plusieurs solutions existent : **remplacer les véhicules de livraison diesel ou essence par des véhicules électriques, optimiser les tournées, le chargement des camions et le volume des colis, favoriser le covoiturage et améliorer les parcours de livraison en ville, privilégier les commerces de proximité.**

Il s'agit aussi de sensibiliser les consommateurs aux effets négatifs de la surconsommation qui est accentuée par le commerce en ligne.



Améliorer la qualité de vie dans les logements !

- ⋮ L'habitat et les activités économiques représentent 30 % des émissions de gaz à effet de serre de la métropole de Toulouse en 2023. Les bâtiments constituent ainsi la deuxième source d'émissions du territoire. Près de 60 % sont liées à l'utilisation du gaz, principalement pour le chauffage des bâtiments.

Dans les logements (secteur résidentiel)

72 % des émissions des logements sont liées au chauffage au gaz. **Les logements les moins bien isolés (classes énergétiques F et G) ne représentent que 6 % des logements du territoire, mais 18 % des émissions du secteur !**

La lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne est donc aussi un enjeu environnemental. La facture énergétique annuelle d'un logement classé G de 30 m² est estimée à environ 2 000 €.

Entre 2018 et 2023, les émissions de gaz à effet de serre liées au logement ont diminué de 22 %. Cette baisse est en partie liée à des hivers plus doux (moins d'énergie consommée pour le chauffage). Le levier d'action à mobiliser est celui de la rénovation des logements, et en priorité des plus énergivores.



Source : ORCEO





Dans les bâtiments d'activités et les bureaux (secteur tertiaire)

Le chauffage au gaz et au fioul est la principale source d'émission de gaz à effet de serre dans les bâtiments d'activités et de bureaux. **Entre 2018 et 2023, les émissions de ce secteur ont diminué de 31%.**

Passons à l'action !

- Isoler nos logements et nos bâtiments
- Réduire nos consommations d'énergie (consignes de chauffage à 19°C et de climatisation à 26°C)
- Remplacer les chaudières au gaz ou au fioul par des équipements alimentés avec des énergies moins carbonées (électricité, géothermie, réseaux de chaleur, etc.)
- Utiliser des solutions de rafraîchissement passives ou peu énergivores pour l'été (réseaux de froid, brasseurs d'air, stores et volets, etc.)





Comprendre pour agir

Végétaliser pour rafraîchir la ville !

- Les forêts, les zones humides, les prairies et les terres agricoles jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique.
- Elles captent une partie du CO₂ présent dans l'atmosphère, stockent naturellement du carbone et contribuent à limiter les risques d'inondation en absorbant une partie des eaux de pluie.
- Il est donc important de préserver ces espaces naturels.

En savoir +



Au-delà de ce rôle structurel, la nature en ville contribue à atténuer la chaleur ambiante : elle participe à la lutte contre l'effet d'**îlot de chaleur urbain (ICU)**.



Le phénomène d'îlot de chaleur urbain se manifeste par des températures plus élevées en milieu urbain que dans les zones rurales environnantes, principalement la nuit et pendant les épisodes de canicule.

Jusqu'à +4°C pour l'aire urbaine de Toulouse après une journée fortement ensoleillée.

Passons à l'action !

Pour combattre ce phénomène, il faut :

- **Créer davantage d'espaces verts et d'ombre dans la ville.**
Les habitants doivent pouvoir accéder facilement à des parcs, des jardins et à des chemins ombragés, même dans les quartiers les plus urbanisés.
- **Redonner de la place à la nature sur les sols aujourd'hui très bétonnés ou goudronnés, comme les parkings ou les cours d'immeubles.**
Cela permet à l'eau de pluie de mieux s'infiltrer dans le sol, de limiter les risques d'inondation et de conserver davantage de fraîcheur pendant l'été.
- **Choisir des couleurs plus claires pour les toits, les façades et les revêtements de voirie** pour permettre de réduire la chaleur en ville et d'améliorer le confort à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments.





Rue Valade : un dispositif de récupération et d'infiltration des eaux de pluie (tranchée de Stockholm)
au service des arbres
© P. Nin

Les grandes étapes de l'élaboration du plan Climat



Votre avis **compte**

*Participez à l'élaboration du plan Climat
de Toulouse Métropole !*

- En 2027, engagez-vous aux côtés de la Métropole
pour imaginer ensemble l'avenir du territoire !

Plusieurs formats de participation citoyenne vous permettront de vous impliquer, près de chez vous ou à distance. **Lors de rencontres dans l'espace public, d'ateliers, d'expériences immersives ou encore en ligne, exprimez vos idées, partagez vos attentes et contribuez concrètement aux solutions !**



Contribuez en ligne !

Questionnaire

**jeparticipe.metropole.
toulouse.fr**



Imaginez et écrivez le futur !

Ateliers de mises en récit



Débattez, donnez votre avis !

Ateliers de concertation

+ d'infos sur :

jeparticipe.metropole.toulouse.fr





En pratique

Le petit lexique du Climat

Pont Saint-Pierre : une fresque pour limiter la chaleur estivale à Toulouse.
© J. Rondeau

Atténuation :

actions pour agir sur les causes du changement climatique et réduire son ampleur, en limitant d'une part les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines, et d'autre part en augmentant la capacité des "puits de carbone" à absorber le CO₂ (tels que forêts, sols).

Adaptation :

actions pour faire face aux effets actuels ou futurs du changement climatique.

Corridor écologique :

passage qui permet aux animaux et végétaux de circuler entre différents espaces sans discontinuité ; par exemple lorsqu'une zone naturelle est interrompue par une autoroute.

Énergies renouvelables (EnR) :

énergies qui sont alimentées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées... Elles permettent de produire de l'électricité, de la chaleur, du froid, du gaz, du carburant, du combustible. Ces sources d'énergie, considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain, n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes. Elles se distinguent des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), polluantes et dont les stocks diminuent. Enfin, les EnR sont plus résilientes, notamment en cas de crise. (source ecologie.gouv.fr)

Gaz à effet de serre (GES) :

gaz qui retiennent la chaleur dans l'atmosphère (dioxyde de carbone - CO₂, méthane - CH₄, protoxyde d'azote - N₂O). Leur augmentation liée aux activités humaines est à l'origine du changement climatique.

Îlot de chaleur urbain :

il résulte de la forte minéralisation des villes, qui absorbe l'énergie solaire et l'emmagasine sous forme de chaleur pendant la journée, puis qui la libère durant la nuit. Les températures nocturnes restent ainsi plus élevées en ville qu'en zone rurale.

Logistique urbaine :

organisation de livraisons et déplacements de marchandises dans la ville.

NO_x :

le dioxyde d'azote (NO₂) est un gaz nocif pour la santé. Il est essentiellement émis par le trafic routier (voitures, camions...).

PM₁₀, PM_{2,5} :

particules fines présentes dans l'air que l'on respire. Leur petit diamètre, inférieur à 10 micromètres pour les PM₁₀ et inférieur à 2,5 micromètres pour les PM_{2,5}, leur permet d'atteindre les voies respiratoires voire les poumons (pour les PM_{2,5}). Ces particules fines sont ainsi nocives pour la santé.

Réseau de chaleur urbain :

système de distribution de chaleur permettant de chauffer plusieurs bâtiments à partir d'une même source de chaleur, qui peut être d'origine renouvelable (chaufferie au bois, géothermie (chaleur puisée dans le sous-sol)).

Transition énergétique :

transformation des modes de production, de distribution et de consommation d'énergie pour aller vers un système moins impactant pour le climat : réduction des consommations d'énergie, meilleure efficacité énergétique et transition vers des énergies plus propres (moins de fossile, plus de renouvelable).





Pour en savoir +
sur le plan Climat

metropole.toulouse.fr



Retrouvez les chiffres de l'Observatoire
du Climat de Toulouse Métropole sur
observatoire-climat.toulouse-metropole.fr